

ÉDITO

Le Pétrole avant le climat ?

Dans un contexte mondial marqué par les tensions économiques et géopolitiques, la maîtrise des hydrocarbures et les impératifs de domination économique et militaire relèguent les objectifs climatiques à l'arrière-plan.

En France, la décarbonation par l'électrification des usages peine à progresser. La consommation est relativement stable depuis plusieurs années alors que la production augmente avec les renouvelables et une disponibilité nucléaire retrouvée.

Nous produisons davantage que nous ne consommons, sans réussir à accélérer l'abandon des énergies fossiles.

Comme le rappelle le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Roland Lescure : « L'énergie, c'est la mère des batailles. C'est une condition de notre indépendance, notamment vis-à-vis des puissances pétrolières et gazières. » Pour le climat comme pour notre souveraineté, l'électrification doit progresser plus vite. La France dispose d'un atout majeur : une électricité décarbonée, souveraine et disponible. Pourtant, faute de maîtrise publique, de planification et de stratégie durable, la décarbonation des particuliers, des collectivités et des entreprises n'avance pas au rythme nécessaire.

EDF s'apprête à célébrer ses 80 ans. L'engagement et le savoir-faire des salariés seront les atouts nécessaires pour faire d'EDF l'instrument d'une énergie souveraine et bas-carbone. Une électricité à un prix accessible pour les foyers et compétitive pour nos entreprises. EDF service public pour l'intérêt général et non de la finance.

1^{er} janvier 26 : fin de l'ARENH et bonjour le VNU

L'ARENH qui obligeait EDF à vendre jusqu'à 100 TWh/an de production nucléaire à un prix fixe de 42 €/MWh a donc disparu. Désormais, EDF vend toute sa production au prix du marché.

En cas de hausse du marché, pour éviter l'explosion des factures, un système de taxation est créé : le VNU (Versement Nucléaire Universel).

Comment fonctionne le VNU ? :

Chaque année, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) calcule le coût complet de production du nucléaire existant (estimation pour 2026 : 60,3 €/MWh).

Ce coût sert à calculer 2 seuils qui sont pour 2026 :

- Entre 78 et 110 €/MWh : EDF est taxé à 50 % sur la part dépassant 78 €
- Au-dessus de 110 €/MWh : EDF est taxé à 90 % sur la part dépassant 110 €

L'argent collecté sera redistribué aux consommateurs via leurs factures.

Le VNU, une nouvelle usine à gaz pour tenter de justifier la « libre concurrence » dans l'électricité. Et en cas de dérapage des prix, seul, le nucléaire d'EDF est taxé.

Administrateurs salariés CGT, nous poussons pour simplifier le système en sortant l'électricité du marché pour permettre :

- Une véritable politique tarifaire pilotée par l'État,
- Un financement stable et clair pour EDF,
- Une maîtrise de ce domaine stratégique pour une production électrique souveraine décarbonée.

Flamanville 3 :

Félicitations aux salariés qui ont travaillé sur FLA 3, avec 100% de puissance atteint le 14 décembre 2025. Fla3 ainsi que Fla 1 ont été arrêtés suite au passage de la tempête Goretti. Les essais à 100 % de l'EPR FLA3 vont reprendre prochainement.

DALKIA :

Après le renouvellement de Lille en juin 2025, la ville de Paris a attribué la gestion de son réseau de chaleur à Dalkia (avec Eiffage et RATP). ENGIE, le précédent concédant, a fait appel en justice de cette décision.



Projet de loi sur les concessions hydrauliques au parlement

Après plus de 10 ans de contentieux entre la France et la Commission Européenne sur la concurrence des concessions hydrauliques, un projet de loi est en discussion au parlement (adopté en 1ère lecture à l'Assemblée nationale). L'idéal aurait été l'exemption de la mise en concurrence mais cela n'est pas permis dans les textes européens. Ce projet de loi prévoit un basculement vers un régime d'autorisation (cf. Lettre des administrateurs N°104) tout en préservant la propriété publique des ouvrages. En contrepartie, des volumes d'hydroélectricité produites par EDF (6GW) seront vendus aux enchères. L'État resterait l'unique propriétaire des barrages, garant de la souveraineté énergétique, de la gestion de la ressource en eau et de la sécurité des populations. Ce déblocage permettra enfin la reprise des investissements dans l'hydraulique. Nous attendons avec impatience et vigilance les futurs engagements sur ce sujet en Conseil d'administration.



Nouveau Nucléaire Français (NNF) : impacts financiers et sociaux

Le Nouveau Nucléaire Français (NNF) est un projet industriel stratégique, garant de notre souveraineté énergétique et de la production d'électricité pilotable bas-carbone pour les décennies à venir.

Avec un chiffrage des 3 paires de réacteurs à 72,8 Mds euros (Gravelines, Bugey et Penly). Les travaux de terrassement et les études se poursuivent ; **la décision finale d'investissement est attendue pour fin 2026**. Elle dépend notamment de la validation européenne d'un prêt à 0% par l'Etat sur une partie du projet.

Les marges d'autofinancement sont contraintes. L'équation du financement d'EDF est majeure :

- La baisse des prix de marché réduit les rentrées financières ;
- Le chantier des EPR britanniques d'Hinkley Point C continue de peser lourdement ;
- Les nouvelles obligations et taxes sur les INB (Installations Nucléaires de Base) viennent rogner les ressources ;
- Les dividendes versés à l'État sont incompréhensibles ;
- Les besoins incompressibles pour financer l'ensemble des autres activités de Groupe ;

L'ambition industrielle n'est possible que grâce aux travailleurs qui la construisent. Ce gigantesque programme ne sera possible qu'avec des mesures sociales et des conditions de travail de haut niveau.

Administrateurs parrainés par la CGT, nous demandons un pacte social pour accompagner les grands enjeux d'EDF.



Actifs dédiés nucléaire ?

Les **actifs dédiés** sont des **actifs financiers spécifiquement affectés** pour **garantir le financement** :

- Du **démantèlement** de nos centrales nucléaires passées et présentes,
- De la **gestion à long terme des déchets radioactifs**,

Cette obligation est une spécificité française où la responsabilité du nucléaire va de la conception jusqu'à la déconstruction des installations sans peser sur le budget de l'Etat ou des contribuables.

EDF doit faire des provisions par des achats d'actions, obligations, immobiliers, participations dans des entreprises et infrastructures, dont la valeur financière gérée sur le long terme devra couvrir les besoins.

Nb : EDF, en plus de son activité de trading de l'énergie, est via cette gestion des actifs dédiés un gestionnaire financier et de patrimoine !

Administrateurs parrainés par la CGT, nous portons une orientation de ces capitaux pour qu'ils servent l'économie réelle. EDF dans une gestion prudente de long terme doit diversifier ses actifs, mais ne pas être un gestionnaire de patrimoine et financier dont le seul but est le rendement. EDF, service public détenu à 100% par l'Etat doit contribuer à irriguer l'économie, les besoins en infrastructures et en réindustrialisation de la France et de l'Europe.